

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 juillet 2024

Élections législatives 2024 – 2^{ème} tour Taux de participation à Paris et en Île-de-France à 17h

Le taux de participation aux élections législatives au 2^{ème} tour, enregistré dans les bureaux de vote parisiens à 17h, est de **55,96 %**. À titre de comparaison, en 2022, à la même heure, le taux de participation était de 34,98 %.

À 17h00, les taux de participation suivants sont enregistrés dans les autres départements d'Île-de-France :

DEPARTEMENTS	TAUX DE PARTICIPATION EN 2024	TAUX DE PARTICIPATION EN 2022
Seine-et-Marne (77)	53,07%	34,53 %
Yvelines (78)	52,40 %	35,43 %
Essonne (91)	50,80%	31,80 %
Hauts-de-Seine (92)	52,70 %	36,55 %
Seine-Saint-Denis (93)	39,60 %	25,23 %
Val de Marne (94)	50,43%	31,16 %
Val d'Oise (95)	49,83%	30,80 %

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

